AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-4-76173702

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C.C.P. : BORDEAUX 6702-46 X

31 Mars 1976 - Bulletin Technique n° 62

MELIGETHES ET CHARANCONS DES SILIQUES DU COLZA

Les populations de méligèthes et de charançons des siliques deviennent importantes dans certaines cultures de la Dordogne et du Lot et Garonne. Elles atteignent ou dépassent depuis quelques jours le seuil de tolérance généralement admis de 2 insectes par plant.

Dans ces situations, il est recommandé de traiter immédiatement avec un produit non toxique pour les abeilles, le début de la floraison étant atteint dans la majorité des culturds.

Choisir l'un des insecticides ci-dessous (doses exprimées en grammes de matière active par ha) :

		Méligèthe	Charançon des siliques
- endosulfan	pulvérisation	250 g	600 g
	poudrage	300 g	800 g
- phosalone	pulvérisation	1.000 g	1.200 g
- toxaphène et polychlorocamphane	pulvérisation	2.250 g	4.000 g
	poudrage	3.000 g	5.000 g

Il est recommandé de ne pas appliquer ces produits au cours des heures de butinage des abeilles pour ne pas atteindre celles-ci directement au cours du traitement. Nous rappelons également que nos services doivent être avisés 3 jours à l'avance pour les traitements aériens.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis le traitement appliqué à la suite de notre dernier bulletin, le temps sec a persisté sur l'ensemble de l'Aquitaine. Cependant, en raison de l'accroissement rapide de végétation, nous recommandons l'exécution d'un traitement en fin de semaine pour maintenir une protection fongicide.

.../...

EXCORIOSE DE LA VIGNE

Dans les situations les plus avancées et sur cépage à débourrement précoce, on note quelques bourgeons au stade C-D, mais la grande majorité est encore au stade B.

La situation pouvant évoluer rapidement, nous invitons les viticulteurs à suivre attentivement les stades végétatifs des parcelles attaquées, afin d'effectuer le premier traitement lorsque 50 % des bourgeons des coursons ou de la base des astes seront arrivés au stade D.

DESHERBAGE DES ARBRES FRUITIERS

Les adventices vivaces étant maintenant en pleine végétation c'est le moment d'utiliser les associations d'herbicides comportant de l'aminotriazole, herbicide ayant une action systémique mais dont l'emploi est interdit de la nouaison à la récolte.

- Sur arbres fruitiers à pépins (avant nouaison)

  - aminotriazole + thiocyanate de sodium + diuron (Tue-Herbe) à la dose de 8 kg/ha de produit commercial en poudre mouillable et 70 kg/ha en granulés, sur des plantations de 5 ans.

  - aminotriazole + simazine (Simatrol) à la dose de 6 à 10 kg/ha de produit commercial, selon la nature du sol, sur des plantations d'au moins 4 ans.

  - aminotriazole + thiocyanate de sodium + simazine (Topazol TM) à la dose de 17 litres/ha de produit commercial sur des plantations d'au moins 4 ans.

- Vergers de pêchers (avant nouaison)

Si les adventices sont bien développées, il est nécessaire d'adjoindre à l'Hyvar X + huile paraffinique recommandés dans le bulletin n° 60 de l'aminotriazole à la dose de 2.500 g/MA/ha.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie et
l'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD